



**Finances – Economie – Marchés publics
et travaux**

OBJET : PRESTALIS actualisation tarifaire de l'espace aquatique de Derval - DSP Prestalis

EXPOSE

Dans le cadre de sa compétence « construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire », la Communauté de Communes a en charge la gestion de trois équipements aquatiques sur le territoire.

Pour l'espace aquatique de Derval, il a été fait le choix d'une délégation de service public. Le conseil communautaire a approuvé le choix du candidat Prestalis comme délégataire lui confiant ainsi la gestion de l'espace aquatique de Derval et l'exploitation des équipements délégués pour une durée de cinq années à compter du 1er janvier 2022.

L'article 19 de la convention de délégation, modifié par avenant le 15 février 2024, prévoit l'actualisation annuelle de la tarification des services offerts aux usagers : « les tarifs sont indexés chaque année au 1er septembre. L'indexation se fait sur la base des indices connus au 1er avril et est transmise à la Communauté de Communes pour une validation par le Conseil Communautaire ».

La formule de révision qui s'applique prend en compte l'évolution des tarifs de l'eau, de l'électricité, du réseau de chaleur, des salaires et frais et services divers. L'application de ce dispositif contractuel sur la base des indices connus au 1^{er} avril 2026 entrainerait une baisse des tarifs, Prestalis propose de maintenir les tarifs actuellement pratiqués (grille en annexe). Seuls les tarifs appliqués pour l'accueil des scolaires seront révisés à la baisse.

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Finances – Economie – Marchés publics et travaux » réunie le 10 juin dernier.

DÉCISION

Compte tenu de ce qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

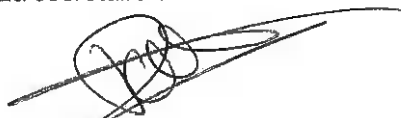
- de valider la grille tarifaire jointe en annexe pour la saison 2026-2027,

- d'autoriser M. le Président ou M. le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à la majorité
2 contre (M. Maxime HUPEL – Mme Anne
LEGRAIS-OZBERK)
1 abstention (Mme Mélaine CHESNOT)

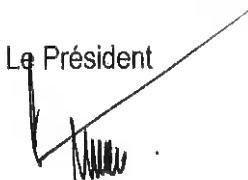
Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 30 juin 2026

La secrétaire de séance



Mélaine CHESNOT

Le Président



Alain HUNAULT

AR-Préfecture

044-200072726-20260701-18-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 01-07-2026

Publication le : 01-07-2026

Conseil Communautaire du



Le Président,



Alain HUNAULT

Espace aquatique Derval			
GRILLE TARIFAIRE		Tarifs appliqués 2025 / 2026 € TTC	Tarifs 2026 € TTC
ESPACE AQUATIQUE ET ESPACE DE REMISE EN FORME	conditions		
Adulte	valable le jour de la vente	6,40 €	6,40 €
Tarif réduit (-18 ans)	valable le jour de la vente - tarif unique pour un enfant de moins de 18 ans	5,00 €	5,00 €
Enfant -3 ans	valable le jour de la vente	- €	- €
Carte 10 entrées	valable 3 mois de date à date le jour de la vente - tarif valable à partir de 18 ans	57,00 €	57,00 €
Carte 10 entrées tarif réduit	valable 3 mois de date à date le jour de la vente - tarif pour un enfant de moins de 18 ans/ PMR/ demandeur d'emploi	45,20 €	45,20 €
Carte famille	valable 1 an pour 2 adultes et 3 enfants	16,50 €	16,50 €
Entrée adulte famille	valable le jour de la vente, 18 ans et plus	3,70 €	3,70 €
Entrée enfant famille	valable le jour de la vente, moins de 18 ans	2,70 €	2,70 €
GROUPES/LOCATION (centre aéré, CE)			
CLSH / ALSH CCSD	tarif par personne	4,00 €	4,00 €
CLSH / ALSH ext	tarif par personne	4,00 €	4,00 €
CE (carnet de 50 entrées)	valable 12 mois de date à date à compter du jour de la vente. Ticket utilisable seulement pour les adhérents du CE acheteur, tampon du	260,00 €	260,00 €
CE (carnet de 50 entrées) espace forme+aquatique	valable 12 mois de date à date à compter du jour de la vente. Ticket utilisable seulement pour les adhérents du CE acheteur, tampon du	649,00 €	649,00 €
ACTIVITES			
1 entrée espace forme +espace aquatique	valable le jour de la vente - tarif valable à partir de 16 ans	15,80 €	15,80 €
10 entrées espace forme +espace aquatique	valable 3 mois de date à date le jour de la vente - tarif valable à partir de 16 ans	143,00 €	143,00 €
ACTIVITES			
Bébés nageurs, jardin aquatique, aquafitness, aquabiking			
Séance unitaire	valable le jour de la vente	14,50 €	14,50 €
10 activités	valable 3 mois de date à date à compter du début du trimestre	120,60 €	120,60 €
30 activités	valable de septembre à juin inclus - Pass nominatif sur inscription préalable	296,00 €	296,00 €
Forme et mieux être			
10 activités	valable 3 mois de date à date le jour de la vente	262,40 €	262,40 €
Natation			
Stage 5 séances	valable aux séances sur la durée du stage - Stage nominatif sur inscription préalable	68,00 €	68,00 €
Cours annuel	1 cours par semaine (30 séances)	296,00 €	296,00 €
Cours annuel, 2eme personne de la famille	1 cours par semaine (30 séances)	249,00 €	249,00 €
ABONNEMENTS / CARTES			
BRONZE mensuel - accès illimité à l'espace aquatique	engagement de 4 mois minimum date à date, à tacite reconduction - Pass nominatif	23,90 €	23,90 €
SILVER mensuel - accès illimité à l'espace aquatique + Espace Bien-être	engagement de 4 mois minimum date à date, à tacite reconduction - Pass nominatif	36,90 €	36,90 €
GOLD mensuel - accès illimité à l'espace aquatique + Espace Bien-être + Aquagym 2 séances par semaine	engagement de 4 mois minimum date à date, à tacite reconduction - Pass nominatif	49,90 €	49,90 €
PLATINIUM mensuel - accès illimité à l'espace aquatique + Espace Bien-être + Activités Aquagym à volonté selon disponibilité + 2 cours par semaine Aquabike ou Circuit training	engagement de 4 mois minimum date à date, à tacite reconduction - Pass nominatif	62,90 €	62,90 €
KIDS accès illimité à l'espace aquatique	engagement de 4 mois minimum date à date, à tacite reconduction - Pass nominatif pour les enfants de 3-16 ans	19,90 €	19,90 €
UTILISATEURS INSTITUTIONNELS			
Scolaires primaires CCCD	tarif par séance et par classe	91,50 €	89,00 €
Scolaires secondaires CCCD	tarif par séance et par classe	79,50 €	77,50 €
Scolaires primaires hors CCCD	tarif par séance et par classe	101,50 €	99,00 €
Scolaires secondaires hors CCCD	tarif par séance et par classe	89,50 €	87,00 €
CLUBS / ASSOCIATION			
Association ligne d'eau - 1 heure	tarif par ligne d'eau et par heure	27,80 €	27,80 €
Association bassin sportif - 1 heure	tarif bassin complet par heure	125,30 €	125,30 €
Association mise à disposition enseignant - 1 heure	tarif par heure	47,90 €	47,90 €
ACCUEIL POUR MANIFESTATION SPECIFIQUE			
Anniversaire (par enfant)	Tarif par personne. Forfait de 8 personnes minimum. Mise à disposition de la salle, boissons et confiseries	11,70 €	11,70 €
soirées "Aqua event"	tarif valable le jour de l'évènement	14,50 €	14,50 €
Pack séminaire/ événements privés (demi journée)		1 714,00 €	1 714,00 €
LOCATIONS			
Location centre aquatique 1 journée	Sur demande et sur certaines conditions	2 045,00 €	2 045,00 €
Location centre aquatique demi journée	Sur demande et sur certaines conditions	1 081,00 €	1 081,00 €
AUTRES RECETTES ET DIVERS			
Carte perdue		6,40 €	6,40 €

* réduction jusqu'à 50% des tarifs commerciaux durant les périodes promotionnelles

Périodes promotionnelles jusqu'à 90 jours par an sous réserve de l'accord de la Collectivité

AR-Préfecture

044-200072726-20260701-18-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 01-07-2026

Publication le : 01-07-2026



Le Président,

Alain HUNAULT

Alain HUNAULT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mille vingt-six, le trente juin à dix-sept heures trente, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant–Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes- sur convocation adressée le vingt-trois juin deux mille vingt-six et sous la Présidence de M. Alain HUNAUT.

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Matthieu HAMARD	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAUT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAV	X		X	P	Mme Julie COTTINEAU
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Elisabeth RICHET	X				
	M. Jean-Louis ARQUIER	X				
	Mme Julie COTTINEAU	X				
	M. Maxime HUPEL	X				
	Mme Anne LEGRAIS-OZBERK	X				
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	Mme Anaïck GOIJON	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Pierre-Louis DOUART			X	P	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET
	Mme Stéphanie DRUART	X				
FERCE	Mme Marie-Amélie THOMEROT	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Yoan VETU	X				
ISSÉ	M. Jean-Marc LALLOUÉ			X	P	Mme Béatrice PIERRISNARD
	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Franck DELAMARRE			X	P	Mme Marie-Irène BOUIN

JUIGNE DES MOUTIERS	M. Christian RATTAZI	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Valérie CARTERON	X				
MARSAC SUR DON	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
	M. Dominique POUPARD	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	M. Samuel PLOTEAU			X	P	Mme Sylvie VANRENTERGHEM
	Mme Sylvie VANRENTERGHEM	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Marie-Josèphe LEMAITRE	X				
MOUAIS	M. Yvan MENAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Edith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Jean-Pierre DESFOSSES			X	P	M. Olivier POIRIER
ROUGE	Mme Jeannette BOISSEAU	X				
	M. Olivier PARIS	X				
	M. Michaël VERDIER	X				
RUFFIGNE	Mme Anita BONNIER	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Michel GAUVIN	X				
	Mme Anne FAUCHEUX	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Anthony DEVALET	X				
	Mme Karine LEROUX	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Hubert POTIER	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE			X	P	M. Hubert POTIER
SOULVACHE	Mme Sandra HERSANT	X				
VILLEPOT	Mme Mélaine CHESNOT	X				

Secrétaire de Séance : Mme Mélaine CHESNOT

M. Michaël VERDIER est arrivé à 17 h 51 lors de la lecture de la délibération n°2026-038 relative aux Comptes Financiers Uniques (tous budgets, principal et annexes, en M57 et M4).

Mme Jacqueline BOMBRAÏ a quitté la séance à 17 h 56 lors de la lecture de la délibération n°2026-038 relative aux Comptes Financiers Uniques (tous budgets, principal et annexes, en M57 et M4).

AR-Préfecture

044-200072726-20260701-18-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 01-07-2026

Publication le : 01-07-2026



Le Président,

Alain HUNAULT